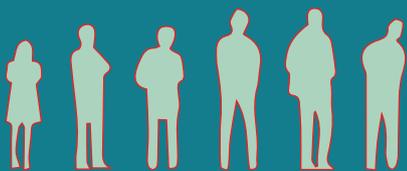




ÉDITION 2022



LES ATELIERS « PROSPECTIVE »

An icon featuring a grey gear with a red target in the center, and a red arrow pointing upwards and to the right, symbolizing growth and progress.

SEPTEMBRE 2022

PROJETER LA POPULATION À L'HORIZON 2045

dans le SCoT
du **S**yndicat **M**ixte du **B**assin **C**reillois
et des **V**allées **B**rethoise

A red silhouette map of the Bassin Creillois region, showing its irregular shape and internal boundaries.

BASSIN
CREILLOIS

A red icon of a lit lightbulb with rays emanating from it, symbolizing an idea or innovation.

avec l'outil **OMPHALE**

INTRODUCTION

L'évolution démographique d'un territoire n'est pas absolument maîtrisable ni « planifiable », mais les objectifs démographiques permettent de fixer un cap, dont découlent les autres objectifs en matière d'habitat, de services d'équipements, de foncier...

Vers quelles ambitions démographiques le Bassin Creillois doit-il s'orienter ? Cette question, simple en apparence, ne l'est pas du tout.

Le SCoT en vigueur du Bassin Creillois (depuis 2013) s'inscrivait plutôt dans une dynamique de développement.

La démographie du territoire, qui repose sur une forte natalité, est actuellement exceptionnelle par rapport aux territoires environnants ; ce rythme de progression de la population, qui peut constituer un atout, s'avère aussi exigeant pour l'action publique.

La poursuite du développement urbain et démographique semble-t-elle soutenable pour le territoire, compte tenu des éléments de diagnostic sur la densité de population, la **pression urbaine**, des multiples **enjeux de la transition écologique et climatique** ?

A court et moyen termes, la **forte dynamique démographique pourrait être confortée** par la proximité de l'Île-de-France et les importants projets du secteur Creillois.

A plus long terme, cette **dynamique apparaît plus incertaine**, tout comme ses composantes : indice de fécondité, espérance de vie, migrations résidentielles. Les différents scénarios envisageables à l'horizon du SCoT (long terme), présentés plus loin dans ce document, nous orientent vers des rythmes plutôt ralentis par rapport à celui d'aujourd'hui.

En plus de fixer des objectifs à la fois réalistes et soutenables, le SCoT doit aussi assurer une cohérence entre différents documents et projets dans le territoire :

- Le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** de l'Agglomération Creil Sud Oise, en cours de révision, a fixé dans ses orientations, des objectifs démographiques pour 6 ans qui sont équivalents au dynamisme actuellement enregistré (de l'ordre de 0,8%/an).
- Le projet d'envergure **Gare Cœur d'Agglo**, dont la capacité estimée est près de 3 000 logements⁽¹⁾, conditionne fortement les objectifs de la première période de mise en œuvre du SCoT.
- Dans chacune des deux intercommunalités, un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** a été réalisé. Les PCAET ont fixé les objectifs d'évolution démographique suivants d'ici à 2050 : **Agglomération Creil-Sud-Oise (ACSO)** : +0,3% /an, **Communauté de Communes du Liancourtois et de la Vallée Dorée (CCLVD)** : + 0,2% / an. Ces objectifs validés dans le cadre des PCAET sont en rupture, pour le Bassin Creillois, avec : la dynamique récente (près de 0,8% /an), les objectifs à court-moyen termes du PLH de l'ACSO et enfin, avec la « culture du développement » de ce secteur du sud de l'Oise.

Il doit aussi **se positionner en matière de rénovation énergétique de l'habitat existant**.

Ce document ne conclut pas sur les ambitions démographiques, celles-ci sont toujours en réflexion au sein du syndicat du SCoT. Mais il présente certains **enjeux liés à la démographie** et des **projections de population**, qui peuvent être utiles pour guider les choix.

Le SCoT du SMBCVB : état d'avancement et enjeux de la démographie	p. 3
SCOT ET DÉMOGRAPHIE, QUELS ENJEUX ?	
Attractivité, localisation, logements et services adaptés à des besoins multiples	p. 5
La population dans le territoire du SMBCVB : une dynamique particulière	p. 7
Le territoire du SMBCVB : un secteur densément peuplé au sein du département	p. 8
QUELLES AMBITIONS DÉMOGRAPHIQUE D'ICI À 2045 ?	p. 9
La population projetée en 2045...	
... selon OMPHALE	p. 10
... selon les enseignements des 20 dernières années	p. 12
Conclusion	p. 14
Sources & méthodes	p. 15
Le vieillissement : le prendre en compte	p. 16
Enseignements de l'étude menée en 2021	p. 18

⁽¹⁾ information issue de l'étude Stratégie globale opérationnelle du projet gare Cœur d'Agglo - la SCET, 2020

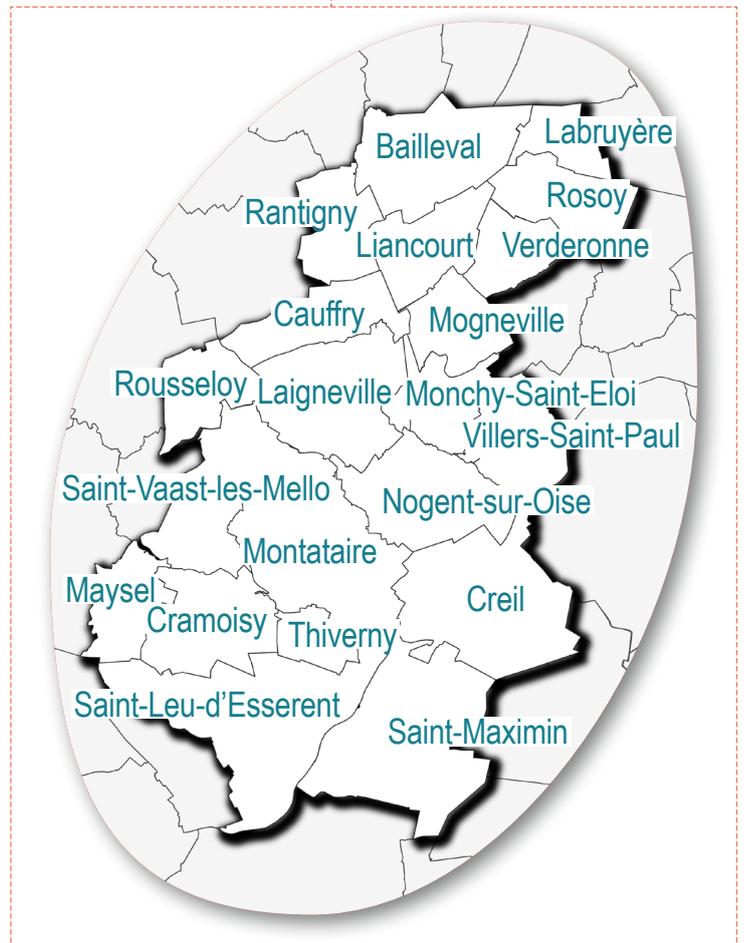
LE SCOT DU SMBCVB ⁽²⁾ :

état d'avancement et enjeux de la démographie

Le SCoT du **S**yndicat **M**ixte du **B**assin **C**reillois et des **V**allées **B**rethoise est en révision. Le diagnostic a été réalisé. Depuis janvier, c'est l'étape d'élaboration du projet : le « PAS » ou « **P**rojet d'**A**ménagement **S**tratégique » à l'horizon de 2045. Au cours du 1^{er} semestre 2022, plusieurs ateliers ont permis aux élus et techniciens d'échanger leurs points de vue sur les enjeux du futur projet. Démographie et habitat ont été au centre d'un des ateliers.

D'ici le début 2023, les élus se prononceront sur un scénario d'évolution qui conditionnera, au moins en partie, leurs futures actions.

SCoT SMBCVB



LES QUESTIONS
qui se posent

Combien d'habitants ?

Et combien de logements nécessaires ?

Ces questionnements sont une composante de l'exercice de planification.

Où ? Et comment accueillir ces habitants ?

Faute de pouvoir maîtriser véritablement son avenir démographique, le territoire peut préparer les **conditions d'accueil et d'habitat** de sa population

132 km²

112 000 habitants

21 communes

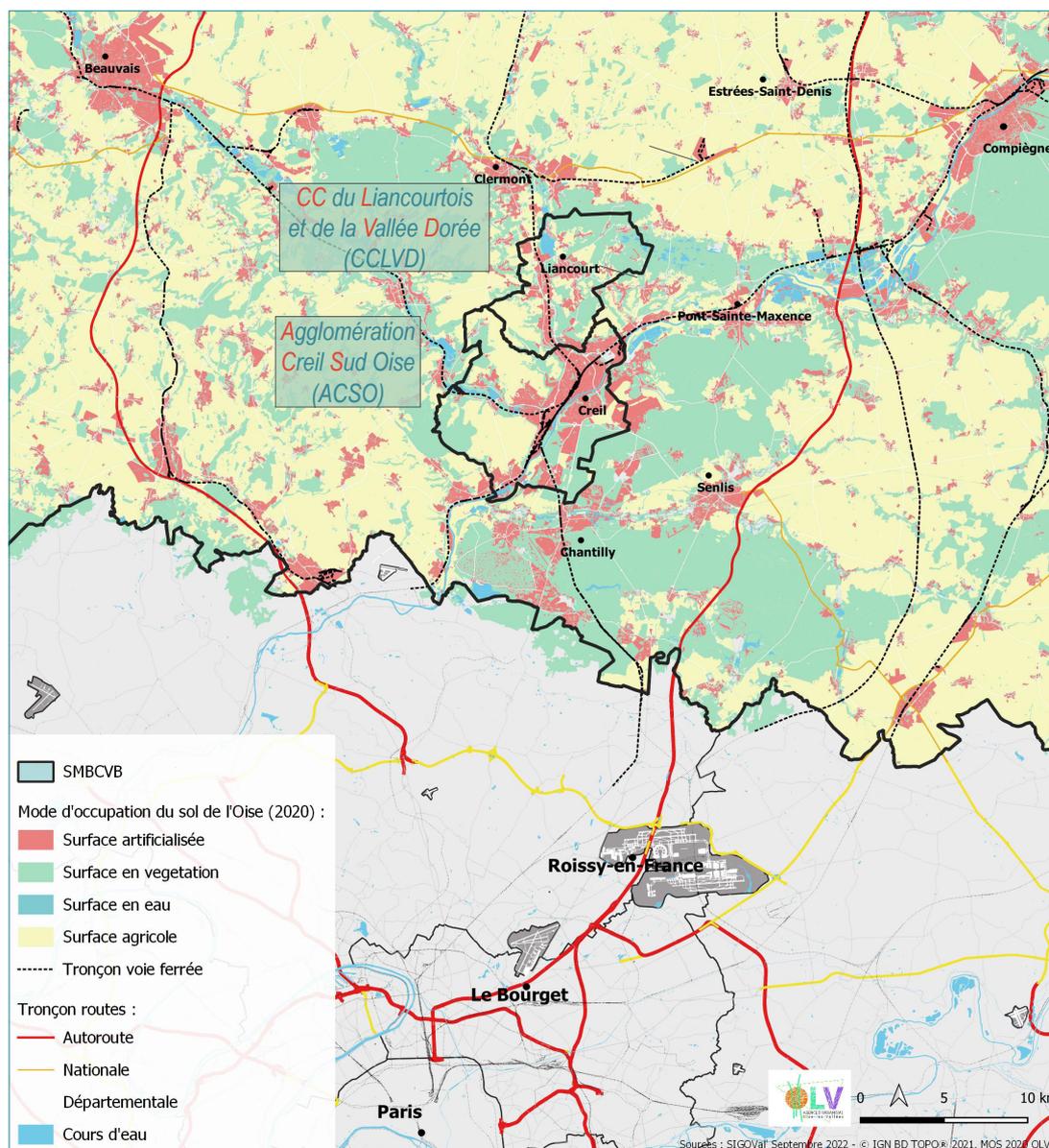
2 intercommunalités

(ACSO - CCLVD)⁽³⁾

⁽²⁾ Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Brethoise (Brethoise = Brèche-Thérain-Oise)

⁽³⁾ Agglomération Creil-Sud-Oise
Communauté de communes du Liancourtois et de la Vallée Dorée

Le territoire du Syndicat Mixte
du Grand Creillois et des Vallées Brethoise



SCOT ET DÉMOGRAPHIE, QUELS ENJEUX ?

Démographie et attractivité du territoire

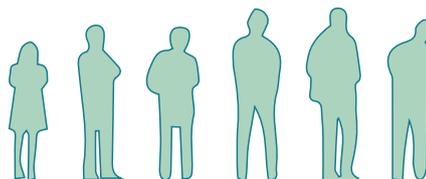
La proximité de l'Île-de-France et les bonnes dessertes routières et ferroviaires du territoire constituent des facteurs d'attractivité.

Toutefois, le territoire du SMBCVB attire moins d'habitants qu'il n'en voit partir. Les habitants le quittent pour d'autres communautés de communes de l'Oise (4 départs sur 10), pour d'autres départements de la Région Hauts-de-France (moins d'1 sur 10), pour la Région Île-de-France (1 sur 10) ou bien pour ailleurs en France (4 sur 10).

En parallèle, le territoire connaît une forte augmentation de sa population induite par sa natalité, ce qui questionne notamment l'habitat et le dimensionnement des équipements.

Dans le territoire du SCoT, **rendre le territoire attractif ne revient pas à susciter un afflux de population supplémentaire.**

Il s'agit plutôt d'**améliorer l'image, le cadre de vie, l'offre d'habitat** (qualité, diversité, innovation...), pour inciter **les actifs à travailler et habiter** dans le territoire, **fidéliser les habitants** et leur faciliter le **parcours résidentiel**, créer les conditions d'un **territoire agréable** à vivre.



Démographie et anticipation des besoins en services et équipements

La capacité d'accueil des écoles maternelles et élémentaires, bien que de compétence communale, a été questionnée par les acteurs présents aux ateliers d'élaboration du SCoT. En effet, le projet **Gare Cœur d'Agglo** s'accompagnera d'un grand nombre de nouveaux logements, dans un secteur où les écoles sont déjà suroccupées. Les équipements existants sont-ils suffisants ?

Concernant les **services et équipements dits « structurants »** pour le territoire du SCoT, à savoir : santé et offre de soins, formation et enseignement supérieur, sports, loisirs, culture, mobilité active et transports collectifs, services aux seniors, services aux jeunes services aux entreprises, services aux touristes... quels sont ceux qu'il faut renforcer sur le territoire ?

La **capacité des réseaux** à accueillir le développement supplémentaire à l'horizon 2045 devra aussi être examinée. Sont en particulier concernés les équipements et réseaux des eaux usées (et stations d'épuration), des eaux pluviales, de l'eau potable, de la collecte et du traitement des déchets ménagers. A ceux-ci s'ajoutent le **transport en commun** et l'**intermodalité**.



SCOT ET DÉMOGRAPHIE, QUELS ENJEUX ? *suite*



Où, dans le territoire, accueillir la population d'ici à 2045 ?

Des programmes de logements sont actuellement programmés, en projet ou en intention dans Gare Cœur d'Agglo, sur l'ex-site Stradal à Saint-Leu-d'Esserent et Caterpillar. Ces programmes vont renforcer le cœur d'agglomération et les « communes d'équilibre », sur des secteurs en friche et déjà urbanisés. Ils vont contribuer à répondre aux besoins de logements pour la prochaine décennie.

Pour la suite, faudra-t-il continuer à renforcer le **cœur d'agglomération** ? Développer davantage les « **communes d'équilibre** » ?

Quelle sera la contribution du **pôle Liancourt-Cauffry-Rantigny** ? Secondairement et à une autre échelle : l'offre dans les **villages** sera-t-elle développée ? Par ailleurs, comment davantage **diffuser** dans l'espace l'**offre sociale** nouvelle ?

Quels que soient les choix, ils seront guidés par la préoccupation de **limiter les déplacements automobiles**, l'**artificialisation** des espaces, la **préservation des ressources naturelles**, des secteurs sous pression urbaine, comme les zones de coteaux, en lisière de ZNIEFF et de zones agricoles.

Quels types de logements ?

Quels types d'espaces habités ?

Aujourd'hui, le territoire accueille de nombreux **grands ménages et familles**. Mais certaines de ces **grandes maisonnées** révèlent l'impossibilité des jeunes adultes à décohabiter (impossibilité de s'assumer dans un logement indépendant en raison de leur situation socio-économique fragile, à trouver un logement adapté à leur profil...). Les petits ménages pourraient donc être plus nombreux si ces jeunes trouvaient à s'installer dans un logement.

Dans le même temps, les **évolutions sociétales** (célibat, séparation, vieillissement) conduisent à l'augmentation du nombre de **petits ménages** ; tandis que le nombre croissant de **personnes âgées** induit une hausse des besoins en **logements adaptés** à la mobilité réduite, dès aujourd'hui et pour demain.

Par ailleurs, si la fragilité socio-économique caractérise une part importante des ménages du territoire, il importe que le parc de logements, en plus de la vocation sociale qu'il joue, parvienne à couvrir une large palette de logements, en faveur de la **mixité sociale**, du parcours résidentiel...

Enfin, à tous ces besoins s'ajoutent ceux liés à la rénovation énergétique et à la réhabilitation du parc existant.



LES ATTENDUS du SCoT

Les défis du SCoT liés à la population et à l'habitat sont vastes :

répondre au **vieillissement**, à l'évolution des ménages, au **réchauffement climatique**, aux ménages modestes ou plus aisés, dans le parc existant comme dans la construction neuve, mais aussi intégrer les **aspirations liées aux modes d'habiter**, orienter les densités et formes urbaines à privilégier ...

LA POPULATION DANS LE TERRITOIRE DU SMBCVB : une dynamique particulière

Au cours de la période récente, le territoire a vu sa population augmenter de **manière exceptionnelle**, par rapport à d'autres agglomérations voisines, cela en dépit d'un déficit migratoire.

C'est la **forte natalité** qui a porté cette croissance démographique.

Le territoire concentre 20% des naissances annuelles du département et 30% des gains de population enregistrés dans l'Oise.

	nombre d'habitants			TVAM* %	nombre d'habitants supplémentaires par an	nombre de ménages			TVAM* %	nombre de ménages supplémentaires par an
	2013	2019	2013-2019			2013	2019	2013-2019		
SCoT SMBCVB	106 869	111 851	0,76	+ 830	40 017	41 830	0,89	+ 363		
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	100 585	103 985	0,56	+ 567	42 391	44 867	1,14	+ 495		
Agglomération de la Région de Compiègne	81 635	83 159	0,31	+ 254	36 329	38 045	0,93	+ 343		
Département de l'Oise	815 400	829 419	0,28	+ 2 337	326 116	341 915	0,95	+ 3 160		

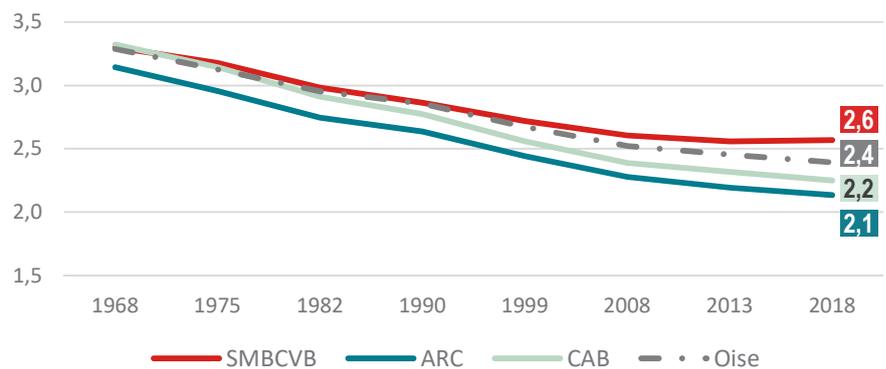
Source : Insee, recensement de la population 2013 & 2019
* TVAM : taux de variation annuel moyen

dont + 760 habitants par an dans l'ACSO
+ 70 habitants par an dans la CCLVD

Des grands ménages dans le bassin creillois

Que ce soit au niveau national ou départemental, l'évolution des modes de vie (célibat, séparations, vieillissement et veuvage...) ont eu un effet très sensible sur la taille moyenne des ménages et donc sur l'augmentation du nombre de ménages. En revanche, dans le territoire du SCoT, on observe une **persistance des grands ménages familiaux**, le nombre de ménages augmente lentement et la taille moyenne des ménages reste élevée (2,6 personnes par ménage).

Evolution de la taille moyenne des ménages (nombre de personnes / ménage)



Source : Insee, recensement de la population de 1968 à 2018



Construction depuis 2010

≈ **+ 390** logements par an en moyenne

Source : Sitadel

LE TERRITOIRE DU SMBCVB : un secteur densément peuplé au sein du département

Le territoire du SMBCVB présente les plus fortes densités d'habitants au km² artificialisé et davantage que les autres agglomérations de l'Oise.



	Nombre d'habitants /km ² artificialisé
SCoT SMBCVB	3 000/km²
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	1 800/km ²
Agglomération de la Région de Compiègne	2 200/km ²

Source : Mode d'Occupation du Sol réalisé par SigoVal - 2020

ATELIER DU SCOT



Paroles d'acteurs « **Localiser les nouveaux logements avec la préoccupation de limiter les déplacements en voiture.** »

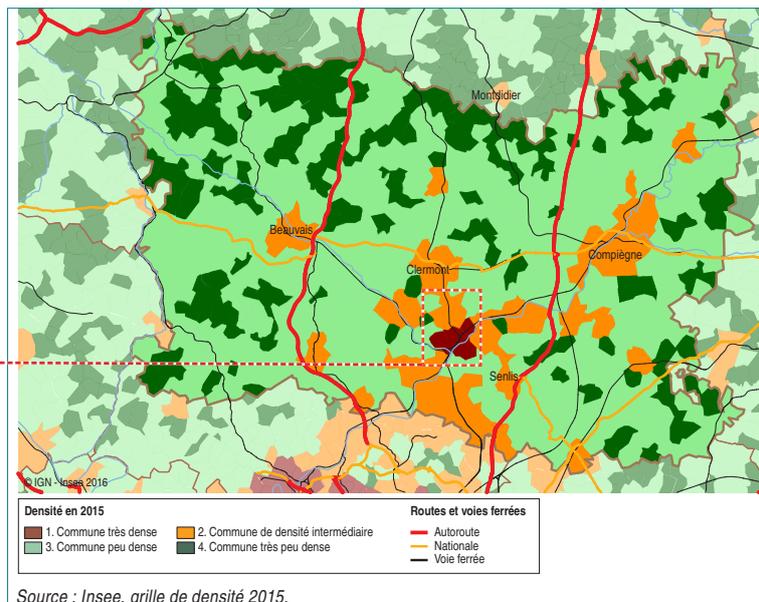
ATELIER DU SCOT



Paroles d'acteurs « **Si la concentration urbaine s'accompagne de nuisances et d'une dégradation des lieux de vie, elle n'est pas souhaitable. Pas de densification sans qualité urbaine** »

13 %
de la population
de l'Oise
sur un peu plus de 2%
de la superficie
du département

Les communes de l'Oise
selon la grille de densité 2015 de l'Insee



extrait de : *Un portrait de l'Oise, Un département d'actifs, tourné vers l'Île-de-France*
- Insee Analyse Hauts-de-France n°36, 2016



LES ATTENDUS du SCoT

Les scénarios d'avenir pour le territoire du SCoT devront prendre en compte l'élan démographique récent qui pourrait se poursuivre dans les prochaines années, confortée par la proximité francilienne et les gros projets en cours et à venir. Cependant, à la différence des anciens schémas de planification, **le développement démographique et urbain n'est plus une fin en soi pour les SCoT de nouvelle génération.**

Le SCoT doit s'inscrire non seulement dans une **vision à long terme**, mais il devra être aussi **intégrateur des démarches en cours** dans le territoire, composer avec la **capacité foncière du territoire**, les exigences et les potentialités de la **transition écologique**, tout en suivant la trajectoire d'un territoire où il fera **bon vivre en 2045**.

QUELLES AMBITIONS DEMOGRAPHIQUES D'ICI A 2045 ?

ATELIER DU SCOT



Paroles d'acteurs « *Le rythme de développement actuel du Creillois est exigeant pour l'action publique.* »

Des ambitions qui soient en cohérence avec



SCoT
SMBCVB

les enjeux incontournables de la transition écologique

- Neutralité carbone
- Réduction des déplacements automobiles
- Rénovation énergétique
- Zéro Artificialisation Nette
- Ressources naturelles, agricoles, forestières

les Plans Climat Air Energie Territoriaux

- ACSO + 0,3 % d'habitants par an
- CCLVD + 0,2 % d'habitants par an
- jusqu'en 2050

le Programme Local de Habitat de l'ACSO

- + 0,8 % d'habitants par an
- jusqu'en 2028 ⁽⁴⁾

le projet Gare Coeur d'Agglo

- + 3 000 logements in
- dans les 10 ans



ATELIER DU SCOT



Paroles d'acteurs « *L'approche quantitative est indissociable d'une réflexion sur l'attractivité du territoire et sa stratégie de peuplement : quel type d'habitat ? pour qui seront les logements à construire ?* »

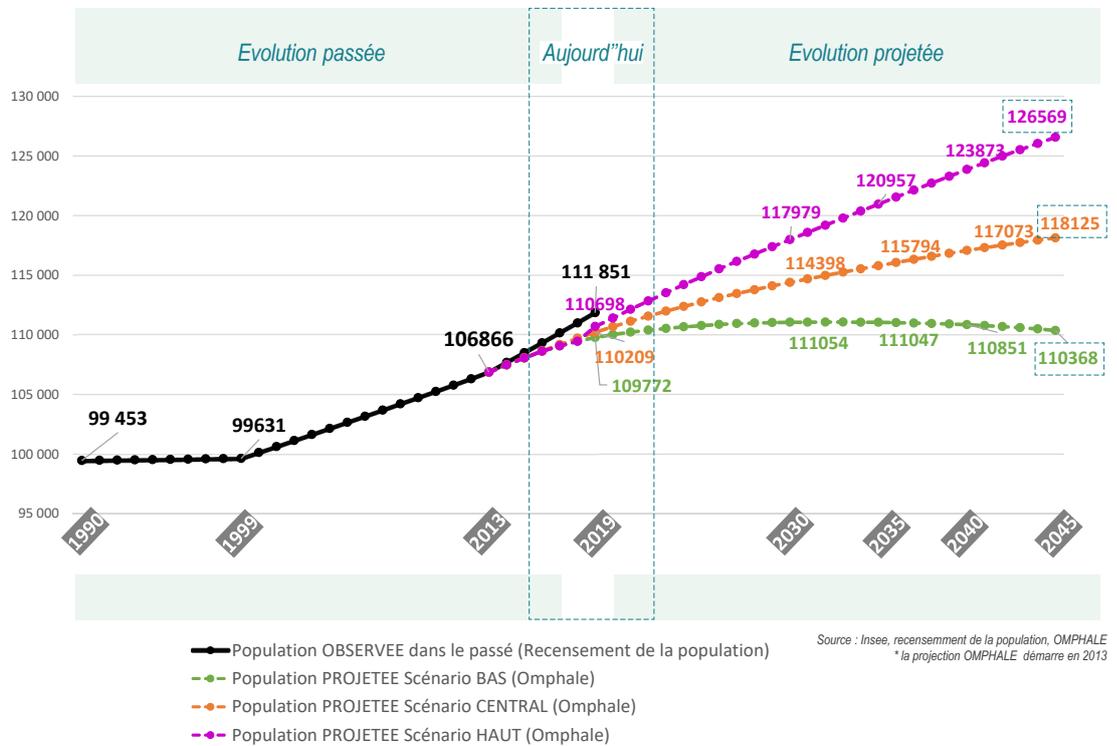
⁽⁴⁾ objectif inscrit dans les orientations du PLH en cours de révision

POPULATION PROJETÉE EN 2045 : un rythme d'évolution plus modéré qu'aujourd'hui

SELON OMPHALE ⁽⁵⁾, outil de projection de l'Insee

Le graphique ci-dessous présente les populations projetées en 2045 par Omphale dans le territoire du SCoT du SMBCVB selon 3 scénarios :
BAS - CENTRAL - HAUT.

Evolution passée et projetée de la population sur le périmètre du SMBCVB*
Projection OMPHALE



Aujourd'hui le territoire compte près de 112 000 habitants.

Selon le **scénario bas**, le territoire pourrait voir sa population baisser après 2030 et compter autour de **110 000 habitants** en 2045.

Selon le **scénario central**, la population pourrait augmenter en moyenne de +0,2% / an (soit + 240 habitants par an) d'ici à 2045, pour atteindre environ **118 000 habitants**.

Selon le **scénario haut**, elle pourrait augmenter en moyenne de +0,5%/an (soit + 570 habitants par an) jusqu'en 2045 et se rapprocher de **127 000 habitants**.

Selon ces projections, le rythme d'évolution de la population d'ici à 2045 pourrait se situer entre -0,05% / an pour le scénario bas et +0,5%/an pour le scénario haut. Il s'annonce donc **plus modérée que le rythme observé ces cinq dernières années (+0,76% / an)**.

ATELIER DU SCOT



Paroles d'acteurs « Anticiper sur les besoins de services et d'équipements. »

⁽⁵⁾ se reporter à la rubrique Source & Méthode p. 15

Les limites de l'exercice

La projection d'Omphale démarre en 2013, ce qui nous permet de comparer cette projection et les résultats du recensement de la population. Par exemple, selon les derniers chiffres disponibles du recensement de la population, le territoire compte **111 850 habitants** en 2019, soit presque 1 200 habitants de plus que ce que projetait le scénario le plus haut d'Omphale, à savoir 110 700 habitants en 2019.

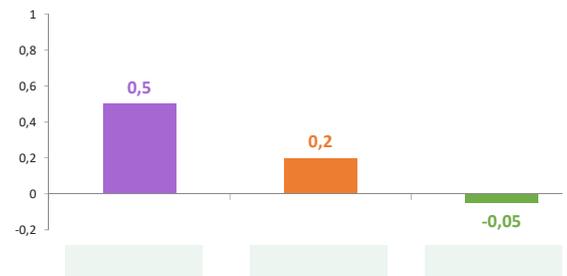
Les projections d'Omphale reposent sur des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration. Dans le secteur creillois, les projections peuvent avoir sous-estimé la **dynamique exceptionnelle des naissances** observée entre 2013 et 2019.

De manière générale, les projections, qui ne sont pas des prévisions, doivent être accueillies avec prudence, comme des grandes trajectoires possibles d'évolution. A partir des chiffres, les projections questionnent sur le devenir du territoire.

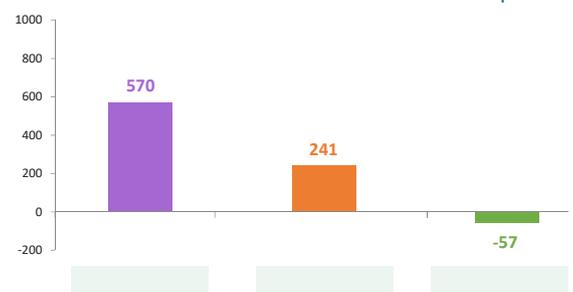
Rythme d'évolution de la population du SMBCVB d'ici à 2045 selon OMPHALE



Evolution projetée de la population variation annuelle moyenne (en %)



Evolution projetée de la population nombre d'habitants supplémentaire en moyenne par an



Source : Insee, recensement de la population, OMPHALE



LES QUESTIONS qui se posent

ATELIER DU SCOT



Paroles d'acteurs « Il faut considérer les projections de population avec prudence. »

Les projections d'Omphale semblent en décalage par rapport à la dynamique du Bassin Creillois, voire avec l'élan dont un SCoT peut être porteur.

Le SCoT peut-il s'appuyer sur ces projections pour fixer ses ambitions démographiques ?

Pour compléter ces projections, nous proposons page suivante une lecture des évolutions passées dites « longues » dans le territoire, ces 10 et ces 20 dernières années. Nous verrons que ces rythmes des temps « longs » sont proches du scénario « haut » de l'Insee.

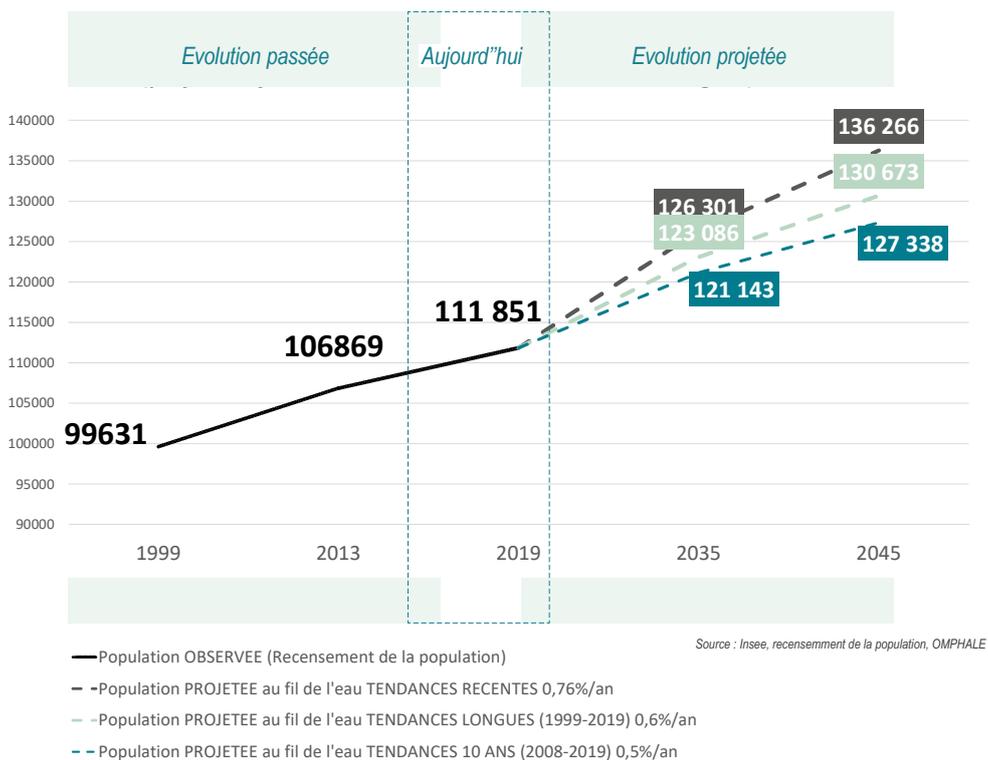
QUE NOUS ENSEIGNENT les 10 et 20 dernières années ?

Au cours des 20 dernières années ou de la dernière décennie, la population du territoire a gagné autour de 600 habitants par an, ce qui correspond à une évolution annuelle moyenne qui se situe **entre 0,5% / an et 0,6% / an**.

Ce rythme d'évolution est assez proche du rythme d'évolution projeté dans le **scénario haut d'Omphale** (0,5%/an).

Dans le graphique ci-dessous, nous proposons de projeter dans l'avenir (d'ici à 2045) ces rythmes d'évolution passés..

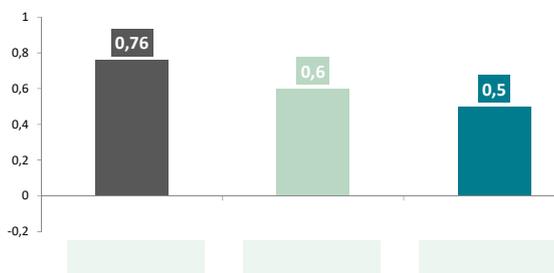
Evolution passée et projetée de la population sur le périmètre du SMBCVB
Projection au fil de l'eau, selon les tendances récentes et longues



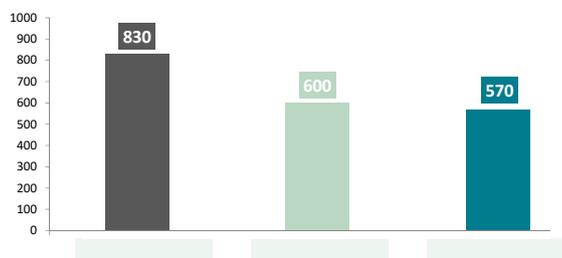
Rythme d'évolution de la population sur le périmètre du SMBCVB
tendances passées

Tendances récentes /en cours 2013-2019	Tendances depuis 20 ans	Tendances 10 dernières années 2008-2019
---	-------------------------	--

variation annuelle moyenne observée dans le passé (en %)



nombre d'habitants supplémentaires en moyenne par an observé dans le passé



Source : Insee, recensement de la population, OMPHALE

Comment lire ces graphiques ?

Par exemple : depuis 10 ans, la population augmente de 0,5%/an soit 570 habitants supplémentaires par an en moyenne.



CONCLUSION

Les ambitions démographiques sont plus qu'une composante du projet de SCoT, elles traduisent un choix politique. Elles auront des implications pour le foncier, dans un contexte réglementaire de réduction progressive de la consommation foncière (Zéro Artificialisation Nette de la Loi Climat et Résilience).

Construire plus en consommant moins de foncier implique **encore plus de densité et de qualité**.

L'estimation, en cours, des **besoins en logements et des besoins fonciers** de chaque hypothèse permettra d'ailleurs de compléter les éléments d'arbitrage (projections de population, différents enjeux présentés dans ce document).

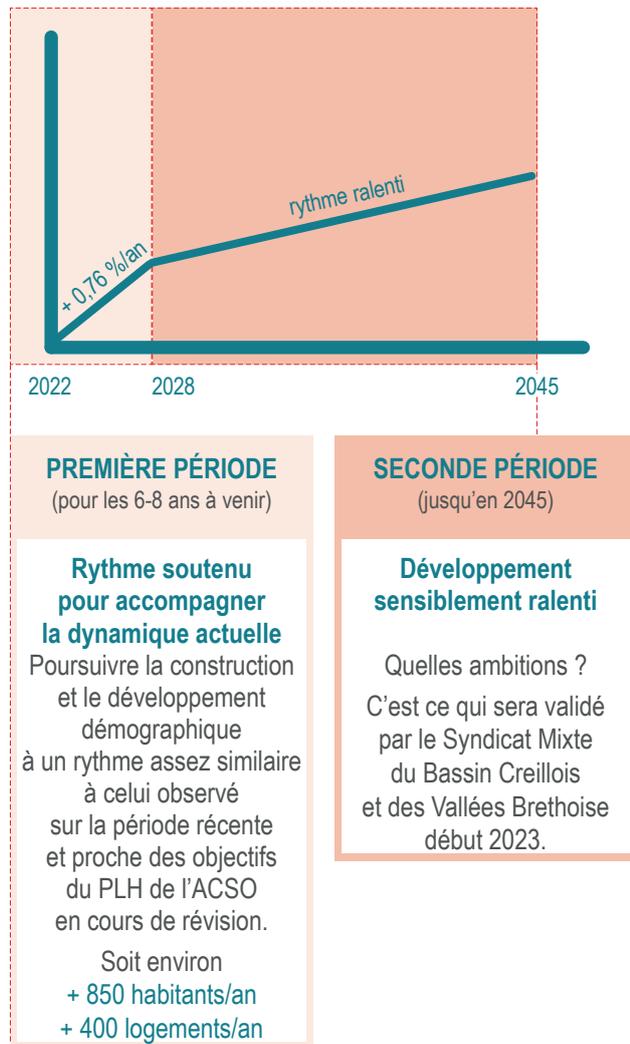
La révision du SCoT intervient dans un **contexte de transition écologique**.

Elle doit prendre en compte tout à la fois la position stratégique à proximité de l'Île-de-France, la révision du Programme Local de l'Habitat de l'ACSO en lien avec les importants projets du secteur Creillois, mais aussi des possibles perspectives modérées d'évolution à long terme.

La réflexion s'appuiera aussi sur les objectifs démographiques des Plans Climat Air Energie Territoriaux, bien que ceux-ci (0,2% et 0,3%/an) s'inscrivent en rupture des rythmes de développement habituels dans le Bassin Creillois (de l'ordre de 0,8%/an).

Enfin, à la différence des SCoT « ancienne génération » qui privilégiaient la construction neuve plutôt que la **rénovation**, le futur projet devra accorder une place importante à l'**intervention sur le parc existant** et le potentiel de **remise sur le marché des logements vacants**.

A partir de ces premiers éléments, l'atelier de synthèse du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT a retenu le principe d'un phasage, en deux périodes, des ambitions démographiques, à savoir :



SOURCES & MÉTHODE

OMPHALE

Outil Méthodologique de Projection des Habitants, des Actifs, des Logements et des Elèves

Une méthode solide



En général, tout exercice de projection offre une meilleure fiabilité sur des grandes masses. Les projections d'OMPHALE sont menées sur un seuil minimal de 50 000 habitants. Pour chacun, les résultats sont globaux et ne rendent pas compte des disparités à l'intérieur du territoire.

Période de la projection : OMPHALE 2013-2050

Contenu des données : Population par sexe et âge, pour chaque année, jusqu'en 2050 et pour une zone donnée + données dérivées (ménages (logements) ; actifs (H/F)), personnes âgées (H/F), élèves (H/F))

Seuil minimal de population : 50 000 habitants

Sources :

Insee - Recensement de la population, Etat Civil, Bilan démographique

Comment est réalisé l'exercice de projection ?

En faisant vieillir la population en place sur la base d'un jeu d'hypothèses faisant intervenir 3 composantes :

- Fécondité : Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)
- Mortalité / espérance de vie (âge)
- Migrations / solde migratoire (nombre de personnes)

Puis ces projections sont développées selon trois scénarios :
Scénario « Haut » - Scénario « Central » - Scénario « Bas »

Retenir la courbe plutôt que le chiffre

Comme pour tout exercice de projection, il faut en accepter la marge d'imprécision.

L'outil de projection permet de visualiser la direction de la courbe d'évolution. L'exploitation retiendra des intervalles de résultats plutôt que des chiffres précis.

La projection d'OMPHALE 2013-2050 s'appuie sur la population de 2013 qui a été vieillie et à laquelle ont été appliquées des variables liées à la fécondité, aux naissances, à la mortalité et aux migrations.

Grâce aux résultats du recensement diffusés chaque année, nous pouvons comparer les projections d'OMPHALE et la population effectivement recensée.

Cette comparaison nous a permis de constater que l'évolution observée se situe, selon les territoires, tantôt proche du scénario bas, tantôt proche du scénario haut et nous a conduit à retenir l'un des 3 scénarios pour les projections à 2040 et 2050, ou encore un intervalle entre 2 scénarios.

Evènements inattendus depuis la conception de l'outil OMPHALE

Quelles seront les incidences de la pandémie de 2020 à la fois sur les comportements (migrations résidentielles...) et sur la démographie de l'Oise (mortalité, natalité...)?

Données retenues pour l'état des lieux passé et présent

Insee - Recensement de population disponible en 2021 :
Données 2018 et 2017
+ données plus anciennes pour les comparaisons et calculs d'évolutions

LE VIEILLISSEMENT le prendre en compte

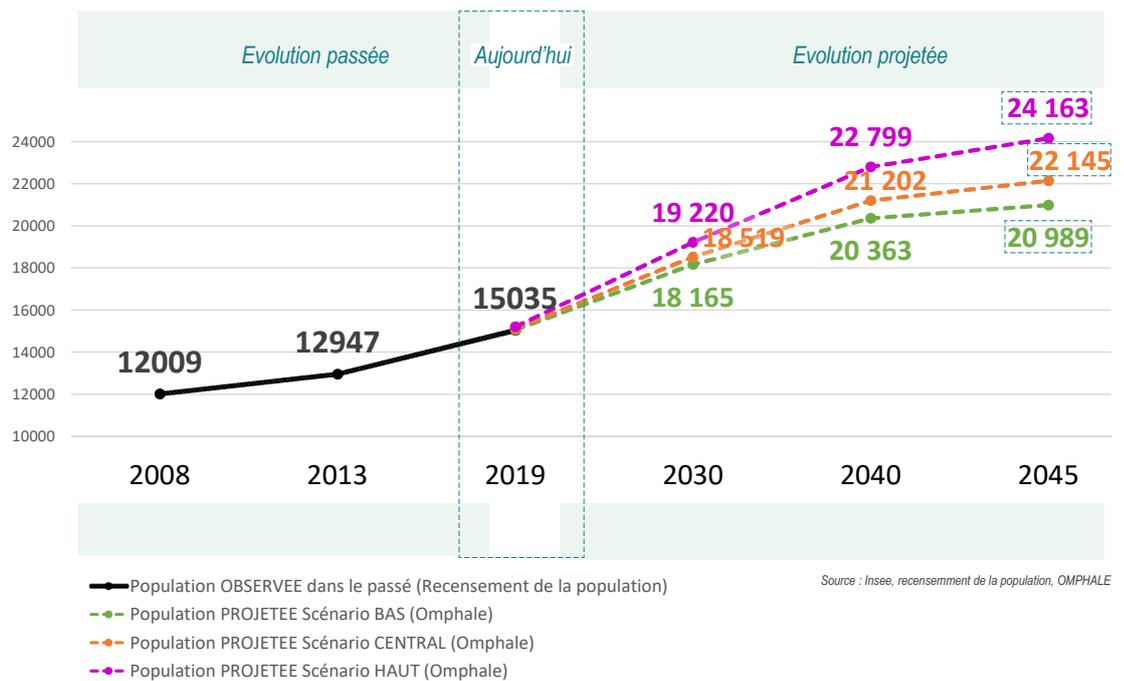
Aujourd'hui, 15 000 personnes de 65 ans et plus habitent le Bassin Creillois. Elles représentent 13% de la population, c'est moins que dans l'Oise (17%) et qu'au niveau national (20%). De même, les plus âgés (75 ans et les 85 ans) sont moins représentés dans le SMBCVB. Mais leur nombre augmente actuellement aussi vite que dans l'Oise et cette hausse devrait se poursuivre, voire s'accélérer, dans l'avenir, selon les projections d'Omphale, en particulier chez les plus de 75 ans et 85 ans, dont le nombre pourrait doubler d'ici à 2045.

ATELIER DU SCOT



Paroles d'acteurs « On enregistre des besoins grandissants et de plus en plus diversifiés chez les personnes âgées. Les secteurs d'habitat du SCoT devront prévoir de l'habitat pour personnes âgées, en lien avec des services facilement accessibles. »

Evolution passée et projetée des 65 ans et plus sur le périmètre du SMBCVB
Projection OMPHALE



Selon le scénario central, le nombre de personnes de 65 ans et plus pourrait dépasser 22 000 en 2045, soit 7 100 personnes supplémentaires.

Les projections d'Omphale démarrent en 2013. Elles proposent une projection du nombre de personnes âgées en 2019 qui s'avère très proche des résultats du recensement de 2019 (cette projection n'apparaît pas sur le graphique pour des raisons de lisibilité : les valeurs des 3 scénarios et du recensement se chevauchent sur le graphique). C'est le scénario central qui a été retenu ici.



LES QUESTIONS
qui se posent

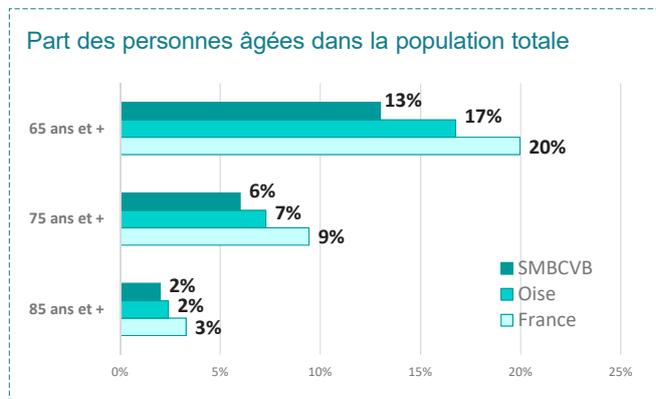
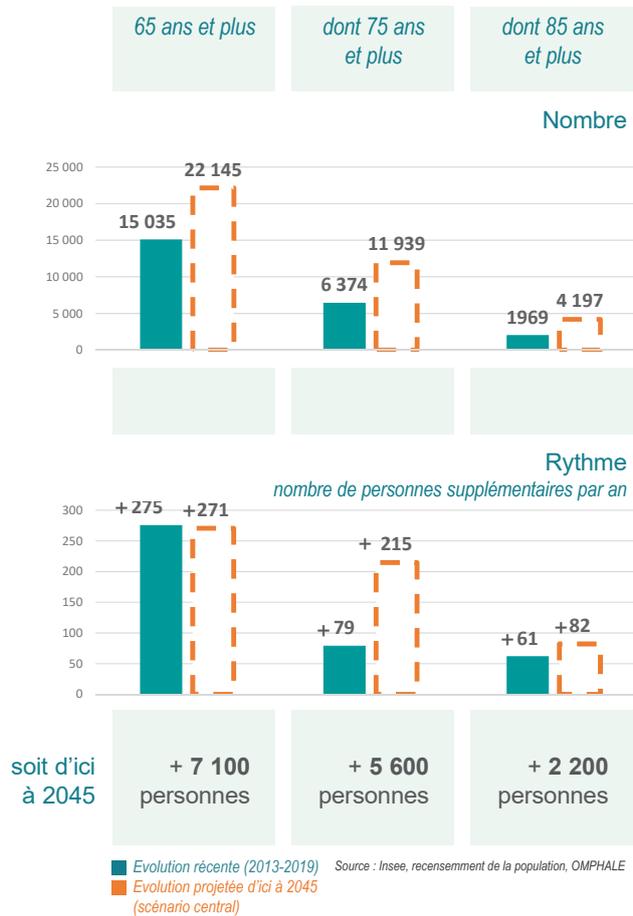
Pour répondre à la pluralité des situations et l'évolution des aspirations, les **offres d'habitat devront se diversifier**, avec les résidences autonomie, intergénérationnelles, l'habitat inclusif, jusqu'à des chalets adaptés, voire médicalisés sur la parcelle familiale...

Concernant les résidences pour personnes âgées et EHPAD, si la capacité d'accueil actuelle apparaît importante dans le SMBCVB, la hausse de la population âgée nécessitera un **renforcement de l'offre en structures** dans le territoire (qui répond aussi à des demandes en provenance d'ailleurs dans l'Oise et d'autres Régions dont l'Île de France).

Les communes du territoire pourront identifier des sites pouvant accueillir des **petits programmes d'habitat adapté, d'habitat inclusif**, afin de diffuser l'offre dans les centres-villes et les bourgs et permettre aux ménages âgés de rester dans leur lieu de vie.

Le **maintien à domicile** nécessitera une accélération de l'**adaptation des logements**, en répondant au spectre large des besoins : de l'adaptation « légère » des logements à des logements complètement aménagés et adaptés à la dépendance, voire médicalisés, et comprenant aussi l'accessibilité aux services et la praticabilité des espaces publics.

La population âgée sur le périmètre du SMBCVB



RÉSUMÉ ÉTUDE 2021

Le département de l'Oise et 3 «grands territoires»* Progression modérée de la population et vieillissement

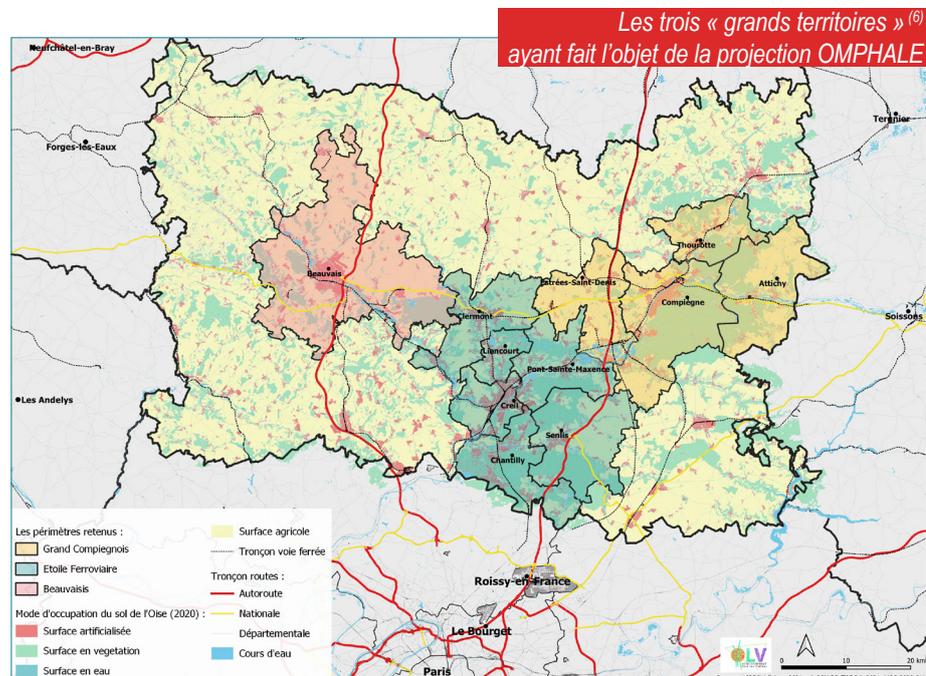
Depuis 2020, la mission PROSPECTIVE est inscrite au programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées. Elle comprend l'exploration des données **OMPHALE** de l'Insee, outil de projection démographique à l'horizon de 2050.

Après une première exploitation en 2020 des résultats à l'échelle du département, le même exercice a été reproduit en 2021 pour 3 « territoires » : le Grand Compiégnois, le Beauvaisis et l'Etoile ferroviaire creilloise*.



Étude disponible
sur www.oisevallee.org

Le grand territoire qui porte le nom de « Etoile ferroviaire » englobe le Creillois, le Liancourtois, le Clermontois, les Pays d'Oise et d'Halatte, l'Aire cantilienne et Senlis-Sud-Oise. A l'intérieur, le territoire du SCoT du SMBCVB qui regroupe le Creillois et le Liancourtois connaît une progression démographique plus forte.



⁽⁶⁾ 3 « grands territoires » : le Grand Compiégnois, le Beauvaisis et l'Etoile ferroviaire creilloise.

Plus lentement qu'actuellement, la population de l'Oise et des 3 secteurs étudiés devrait continuer à se développer, au moins jusqu'en 2040

L'Oise compte aujourd'hui 827 000 habitants, elle gagne 2 350 habitants par an, sous l'effet de la natalité, car malgré les arrivées de population dans le département, le solde migratoire est négatif. Sa population grossit au rythme annuel moyen de 0,3%/an, c'est un peu en dessous de la moyenne nationale (0,4%/an).

D'ici à 2040, l'Oise est le seul département des Hauts-de-France pour lequel Omphale projette un gain de population, quoique ralenti par rapport à aujourd'hui (+0,07%/an en moyenne, soit 600 habitants par an), et pourrait avoisiner 840 000 habitants en 2040. Ensuite, il pourrait enregistrer une baisse de population, sous l'effet d'un déficit migratoire qui se poursuit et d'une natalité moins dynamique.

A l'intérieur de l'Oise, les 3 « grands territoires » pourraient connaître dans l'avenir ce processus de moindre progression.

Dans le Grand Compiégnois, le gain d'habitants d'à peine 0,3%/an devrait être un peu moins rapide d'ici à 2050.

Dans le vaste secteur de l'Etoile ferroviaire, l'évolution moyenne lissée sur l'ensemble du secteur est d'à peine 0,3% / an aujourd'hui. Elle devrait être très fortement ralentie jusqu'en 2050.

Quant au Beauvaisis, dont la population se développe plus rapidement (+0,5%/an) actuellement, sa progression démographique devrait être beaucoup moins soutenue d'ici à 2050.

La hausse du nombre de ménages devrait ralentir dans l'avenir, mais demeurer toujours plus rapide que le nombre d'habitants

Sous l'effet du vieillissement et des évolutions sociétales, les ménages sont toujours plus nombreux et plus petits. Dans l'Oise, ils évoluent au rythme de 0,8% / an. D'ici à 2040, cette évolution pourrait tendre vers 0,5% / an en moyenne.

La hausse du nombre de ménages, toute aussi forte dans le Beauvaisis (+0,9% / an) et le Grand Compiégnois (+0,8% / an), devrait connaître un ralentissement, dès les années 2020 dans ces deux territoires.

En revanche, dans le secteur Etoile Ferroviaire, où la hausse du nombre de ménages est restée un peu moins élevée jusqu'ici (0,65% / an), le phénomène devrait être décalé dans le temps : la hausse devrait se poursuivre dans la prochaine décennie ; c'est seulement à partir des années 2030 que le ralentissement devrait être perçu.

Ainsi, bien qu'Omphale ne projette pas la taille des ménages, le ralentissement de l'évolution des ménages pourrait conduire à un essoufflement du phénomène de baisse de la taille des ménages, à des horizons variables selon les territoires.

Sans surprise, l'Oise comme les 3 grands secteurs sont concernés par la poursuite du vieillissement de la population.

Dans l'Oise, comme dans le Compiégnois et le Beauvaisis, les personnes âgées de 65 ans et plus augmentent actuellement de 3,4% / an. La hausse est un peu moins élevée dans le secteur de l'Etoile Ferroviaire (3,2%).

Cette progression devrait se poursuivre jusqu'en 2040, puis nettement marquer le pas, la vague de baby boomers ayant atteint le grand âge ou la fin de vie.

En parallèle, les moins de 20 ans devraient être de moins en moins nombreux. Il devrait en résulter un renversement du rapport entre générations, les vieilles générations étant amenées à devenir plus nombreuses que les jeunes en 2050.

avec la participation financière de :



Oise-les-Vallées
Agence d'urbanisme

| 1, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
60100 CREIL |

| Tél. 03 44 28 58 58 |

| E-mail : information@oiselavallee.org |

| www.oiselavallee.org |

| Directrice de la publication : Pascale POUPINOT |

| Rédaction : Laurence BIVILLE |

| Traitement des données, cartographie : Laurence BIVILLE, Célia OULD-SAÏD |

| Conception - Réalisation : Virginie MORIN-MAUBOUSSIN |

| crédit photos (hors crédit spécifique) : ©Oise-les-Vallées |